

AVIS DE MARCHÉ

I. Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur: Commune de Vinay
Type de numéro national d'identification: SIRET
Numéro national d'identification: 21380559100012
Ville: Vinay
Code Postal: 38470
Groupement d'acheteurs: Non.

II. Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation:
Lien vers le profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>
Identifiant interne de la consultation: 2024-004

Adresse mail du contact: mairie@vinay.fr
Numéro téléphone du contact: +33 476367037

III. Procédure

Type de procédure: Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation: Se référer au règlement de la consultation

Date et heure limites de réception des plis: 22/05/2024 Heure locale: 12h00
Présentation des offres par catalogue électronique: Interdite.
Réduction du nombre de candidats: Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale): Oui.
Critères d'attribution Les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

IV. Identification du marché

Intitulé du marché: **CONSTRUCTION D'UNE ECOLE – RELANCE DES LOTS
MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES**

CPV Objet principal :

- 45214210 - Travaux de construction d'écoles primaires

Type de marché: Travaux.

Description succincte du marché: CONSTRUCTION D'UNE ECOLE

Lieu principal d'exécution du marché: Commune de Vinay - 7 Place de l'Hôtel de Ville,
38470, Vinay

La consultation comporte des tranches: Oui.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché: Non.

V. Lots

Marché alloti: Oui.

MENUISERIES EXTERIEURES

CPV du lot: **CPV Objet principal :**

- 45421000 - Travaux de menuiserie

Lieu d'exécution du lot: 6 Avenue Brun Faulquier, 38470 Vinay

MENUISERIES INTERIEURES

CPV du lot: **CPV Objet principal :**

- 44220000 - Menuiserie pour la construction

Lieu d'exécution du lot: 6 Avenue Brun Faulquier, 38470 Vinay

VI. Informations complémentaires

Visite obligatoire: Non.

Autres informations complémentaires:

Durée: voir documents du marché.

Les offres doivent uniquement être remises électroniquement.